

LISTE V - (CANADA)

Numéro du tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux appliqué)	Taux de consolidé	Numéro du tarif
43814-1	<p>Si les articles susnommés, appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant de camions, d'autobus, d'électrobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances automobiles et de corbillards, ou de leurs châssis, énumérés dans les numéros tarifaires 41006-1, 42400-1 et 43803-1, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, ne dépasse pas dix mille voitures semblables, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits ni les taxes, provient du Commonwealth britannique pour au moins quarante pour cent, le régime du présent numéro sera</p>	15 p.c. (En fr.)	En fr.	(con.)
43815-1	<p>Si les articles susnommés, appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant de camions, d'autobus, d'électrobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances automobiles et de corbillards, ou de leurs châssis, énumérés dans les numéros tarifaires 41006-1, 42400-1 et 43803-1, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, dépasse dix mille unités, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits ni les taxes, provient du Commonwealth britannique pour au moins cinquante pour cent, le régime du présent numéro sera</p>	15 p.c. (En fr.)	En fr.	
43816-1	<p>Si les articles susnommés sont d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada et doivent servir à la réparation des marchandises spécifiées dans les numéros tarifaires 41006-1, 42400-1 et 43803-1, ou à la fabrication des pièces de rechange pour ces articles, le régime du présent numéro sera . . .</p> <p>Le gouverneur en conseil peut, au besoin, édicter les règlements jugés nécessaires à l'application des numéros tarifaires 43810-1, 43811-1, 43812-1, 43813-1, 43814-1, 43815-1 et 43816-1.</p> <p>Note: Les numéros tarifaires 43819-1, 43820-1 et 43821-1 s'appliquent aux marchandises suivantes.</p> <p><u>Filtres à air;</u> Essieux d'avant et d'arrière; Carters ou boîtes d'embrayages pour les véhicules ayant un poids brut de plus de 19,500 livres; Freins; Tambours de freins; <u>Roues porteuses en fonte d'aluminium pour bandages à chambre à air adaptés à des jantes de plus de vingt pouces sur huit pouces et pour bandages sans chambre à air adaptés à des jantes de plus de vingt-deux pouces et demi sur huit pouces et quart;</u> Embrayages; Arbre de transmission; Pompes à essence;</p> <p>(con.)</p>	15 p.c. (En fr.)	En fr.	4381 438: